



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Division des personnels

Bureau de gestion collective et du mouvement – 1^{er} degré

Affaire suivie par :

Mélissa CAUVI

Tél : 04 90 27 76 44

Mél : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

49, Rue Thiers

84 000 AVIGNON

Accès personnels à mobilité réduite :

26 rue ND des sept douleurs

Avignon, le 9 septembre 2026

Le directeur académique
des services de l'Éducation nationale de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré

s/c Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs de l'Éducation nationale
chargés de circonscription

s/c Mesdames et Messieurs
les principaux de collège

s/c Madame la proviseure de l'EREA

**Objet : Recrutement et détachement des personnels dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger –
Rentrée scolaire 2027**

Référence :

- Bulletin officiel n°32 du 27 août 2026

Pièces jointes :

- Annexe I – Calendrier indicatif des procédures de recrutement
- Annexe II – Transmission des dossiers de candidature et demandes d'information
- Annexe III – Formulaire de demande de détachement
- Annexe IV – Avis du poste diplomatique sur la demande de détachement

La présente note de service rappelle les modalités de dépôt et d'instruction des candidatures de détachement des personnels titulaires relevant du ministère de l'Éducation nationale (MEN) et candidats à un poste dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger (EFE). Ce dernier est constitué d'écoles et d'établissements homologués par le MEN, en accord avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

Les personnels titulaires du MEN (personnels de direction, d'inspection, enseignants du premier degré, personnels d'éducation et psychologues de l'éducation nationale (PsyEN), administratifs, sociaux et de santé (ASS) peuvent être recrutés dans le réseau de l'EFE pour y exercer des missions d'encadrement, de formation et d'enseignement ou des fonctions administratives.

Pour l'agent souhaitant exercer des missions au sein du réseau de l'EFE, une réflexion approfondie doit être menée sur les plans professionnel, personnel et familial.

Les modalités de recrutement et de détachement peuvent varier selon les statuts des établissements : détachement auprès de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), auprès d'associations telles que la Mission laïque française (MLF) ou l'Association franco-libanaise d'éducation pour l'éducation et la culture (AFLEC) ou directement auprès d'écoles ou d'établissements homologués partenaires de l'AEFE.

Des informations sont accessibles à partir des sites Internet de chacune des structures ainsi que sur les sites des ambassades.

Une première liste de postes vacants ou susceptibles de l'être est publiée sur les différents sites à compter du 1er septembre. Cette liste peut ensuite être complétée selon les besoins. Les candidats sont donc invités à consulter régulièrement les sites internet concernés, et notamment :

- AEFE : <https://www.aefe.fr/> et <https://talents.aefe.fr>
- MLF : <https://www.mlfmonde.org/>
- AFLEC : <https://www.aflec-fr.org/>

IMPORTANT :

- Il est rappelé que le détachement du fonctionnaire n'est pas de droit et reste soumis à l'accord de l'autorité compétente suivant le corps d'appartenance de l'agent. Il est matérialisé par un arrêté plaçant l'agent en position de détachement.
- Le détachement est accordé pour une durée d'une à trois années scolaires. Il est renouvelable dans la limite de six ans.

MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES ET DE TRANSMISSION DES DOSSIERS

1. POUR LES CANDIDATURES RELEVANT DE L'AEFE :

- Les enseignants doivent saisir leur demande de candidature sur le site internet de l'AEFE **entre le 3 et le 28 septembre 2026 inclus**.
- Le dossier imprimé et accompagné de toutes les pièces justificatives, devra être transmis à l'IEN de circonscription **pour le 2 octobre 2026 au plus tard**.
- Le supérieur hiérarchique direct fera parvenir le dossier revêtu de son avis à la DSDEN de Vaucluse – Division des Personnels – 1^{er} degré – **pour le 12 octobre 2026**.

2. POUR LES CANDIDATURES RELEVANT DE LA MLF OU DE L'AFLEC :

- Les enseignants intéressés par des postes dans les réseaux de la MLF et de l'AFLEC, saisiront **impérativement** leur demande en ligne à partir **du 10 septembre jusqu'au 30 novembre 2026 inclus**.
- Le dossier imprimé et accompagné de toutes les pièces justificatives, devra être transmis à l'IEN de circonscription **pour le 20 novembre 2026 au plus tard**.
- Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier revêtu de son avis à la DSDEN de Vaucluse – Division des Personnels – 1^{er} degré – **pour le 26 novembre 2026 au plus tard**.

NB : Afin de connaître les principes généraux du détachement dans le réseau EFE, les modalités de détachement ainsi que le déroulement de carrière, vous êtes invité.e.s à vous reporter à la note de service du 20-8-2026 – MEN (extraite du BO n°32 du 27 août 2026).

Mes services restent disponibles pour répondre à toute question ou demande de précision.



Philippe KOSZYK